

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 31.257.877, un actif net de D : 30.636.551 et un bénéfice de la période de D : 276.427.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV», comprenant le bilan au 31 mars 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

4. Les emplois en titres émis par la « TUNISIE LEASING » et l' « UIB » représentent, respectivement, à la clôture de la période 10,43% et 10,27% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

5. Les disponibilités représentent à la clôture de la période 21,41% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

6. La rémunération du gestionnaire est payée mensuellement et non dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre, comme prévu par le prospectus d'émission.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

Tunis, le 25 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	24 549 046,656	21 642 906,678	23 871 100,323
Obligations et valeurs assimilées		24 461 678,101	21 555 094,738	23 784 584,303
Titres OPCVM		87 368,555	87 811,940	86 516,020
Placements monétaires et disponibilités		6 693 726,797	6 556 650,565	6 345 579,946
Disponibilités		6 693 726,797	6 556 650,565	6 345 579,946
Créances d'exploitation	5	15 103,072	12 694,202	9 639,936
ACTIF TOTAL		31 257 876,525	28 212 251,445	30 226 320,205
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	6	21 274,152	43 684,440	22 408,487
Autres créditeurs divers	7	600 051,263	377 852,376	612 547,490
PASSIF TOTAL		621 325,415	421 536,816	634 955,977
ACTIF NET				
Capital	8	29 158 537,348	26 499 508,719	28 428 498,819
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 192 755,243	1 044 413,005	617,743
Sommes distribuables de l'exercice		285 258,519	246 792,905	1 162 247,666
ACTIF NET		30 636 551,110	27 790 714,629	29 591 364,228
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		31 257 876,525	28 212 251,445	30 226 320,205

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2015</i>	<i>Année 2015</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	279 838,118	253 858,962	1 027 461,024
Revenus des obligations et valeurs assimilées		279 838,118	253 858,962	1 024 306,394
Revenus des titres OPCVM		-	-	3 154,630
Revenus des placements monétaires	10	57 997,772	48 112,563	280 639,990
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		337 835,890	301 971,525	1 308 101,014
Charges de gestion des placements	11	(46 763,009)	(43 684,440)	(149 441,082)
REVENU NET DES PLACEMENTS		291 072,881	258 287,085	1 158 659,932
Autres charges	12	(13 986,342)	(14 233,225)	(54 220,844)
RESULTAT D'EXPLOITATION		277 086,539	244 053,860	1 104 439,088
Régularisation du résultat d'exploitation		8 171,980	2 739,045	57 808,578
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		285 258,519	246 792,905	1 162 247,666
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(8 171,980)	(2 739,045)	(57 808,578)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(659,938)	(579,385)	(6 061,814)
RESULTAT DE LA PERIODE		276 426,601	243 474,475	1 098 377,274

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/01 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 1/01 au 31/03/2015</i>	<i>Année 2015</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	276 426,601	243 474,475	1 098 377,274
Résultat d'exploitation	277 086,539	244 053,860	1 104 439,088
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(659,938)	(579,385)	(6 061,814)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(980 908,596)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	768 760,281	846 317,135	2 772 972,531
Souscriptions			
- Capital	3 969 820,668	4 712 257,554	16 337 208,754
- Régularisation des sommes non distribuables	(61,884)	(46,017)	(1 627,206)
- Régularisation des sommes distribuables	182 442,135	199 706,066	541 114,672
Rachats			
- Capital	(3 239 105,151)	(3 900 992,402)	(13 591 206,599)
- Régularisation des sommes non distribuables	44,834	41,911	1 358,626
- Régularisation des sommes distribuables	(144 380,321)	(164 649,977)	(513 875,716)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 045 186,882	1 089 791,610	2 890 441,209
ACTIF NET			
En début de période	29 591 364,228	26 700 923,019	26 700 923,019
En fin de période	30 636 551,110	27 790 714,629	29 591 364,228
NOMBRE D'ACTIONNAIRES			
En début de période	276 965	250 218	250 218
En fin de période	284 084	258 120	276 965
VALEUR LIQUIDATIVE	107,843	107,666	106,842
TAUX DE RENDEMENT	0,94%	0,90%	3,91%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2016 à D : 24.549.046,656 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		23 986 879,250	24 461 678,101	79,84%
Obligations de sociétés		22 812 559,250	23 268 415,554	75,95%
AIL 2011/1	5 000	100 000,000	104 260,000	0,34%
AIL 2012-1	6 500	260 000,000	270 977,200	0,88%
AMEN BAN ES 2009	10 000	599 800,000	612 944,000	2,00%
AMEN BANK ES 2010	10 000	666 500,000	683 516,000	2,23%
AMEN BANK ES 2012	20 000	1 400 000,000	1 435 616,000	4,69%
ATL 2009/2	8 000	160 000,000	163 507,200	0,53%
ATL 2010/2	5 000	200 000,000	202 280,000	0,66%
ATL 2011	4 865	291 900,000	293 853,784	0,96%
ATL 2012-1	2 500	100 000,000	104 140,000	0,34%
ATL 2013-1 TF	3 000	300 000,000	315 384,000	1,03%
ATL 2013-1 TV	2 000	200 000,000	209 816,000	0,68%
ATL 2015-2 A	10 000	1 000 000,000	1 005 904,000	3,28%
ATL SUB 2008	5 000	300 000,000	308 972,000	1,01%
ATTIJARI LEAS 2011	10 000	200 000,000	202 072,000	0,66%
ATTIJARI SUB 2015	15 000	1 500 000,000	1 537 368,000	5,02%
BH 2009	20 000	1 384 000,000	1 399 056,000	4,57%
BNA 2009	10 000	599 800,000	625 288,000	2,04%
BTE 2009	15 000	600 000,000	613 704,000	2,00%
BTE 2010	20 000	1 000 000,000	1 022 864,000	3,34%
BTE 2011 A	22 000	1 320 000,000	1 328 870,400	4,34%
BTK 2009 A	5 000	71 450,000	71 730,000	0,23%
BTK 2009 C	5 000	299 900,000	301 140,000	0,98%
BTK 2012-1 B	1 650	94 289,250	96 080,490	0,31%
CIL 2012/1	5 000	100 000,000	100 028,000	0,33%
CIL 2015/2	15 000	1 500 000,000	1 538 628,000	5,02%
CIL 2016/1	12 000	1 200 000,000	1 203 246,967	3,93%
STB 2011	20 000	856 800,000	864 224,000	2,82%
TL 2011/1	10 000	200 000,000	207 128,000	0,68%
TL 2011/2	5 000	100 000,000	102 016,000	0,33%
TL 2012/1 CA	5 000	200 000,000	208 280,000	0,68%
TL SUB 2013	5 000	300 000,000	315 220,000	1,03%
TL 2015-2 A	13 500	1 350 000,000	1 356 210,000	4,43%
TL 2015-2 B	5 000	500 000,000	502 380,000	1,64%
TL 2016-1	5 000	500 000,000	502 642,313	1,64%
UBCI 2013	3 000	300 000,000	313 600,800	1,02%
UIB 2009/1 A	20 000	800 000,000	823 872,000	2,69%
UIB 2009/1 B	20 000	1 199 600,000	1 237 088,000	4,04%
UIB 2011/1 A	15 500	930 000,000	954 961,200	3,12%
UIB 2011/2	3 000	128 520,000	129 547,200	0,42%
Bons du trésor assimilables		1 174 320,000	1 193 262,547	3,89%
BTA 6,9-05/2022 15 ans	600	664 320,000	663 786,93	2,17%
BTA 6,75-07/2017 10 ans	500	510 000,000	529 475,62	1,73%
Titre OPCVM		87 113,752	87 368,555	0,29%
FINA O SICAV	835	87 113,752	87 368,555	0,29%
Total		24 073 993,002	24 549 046,656	80,13%
Total par rapport au total des actifs			78,54%	

Note 5 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 mars 2016 un solde de D : 15.103,072 contre un solde de D : 12.694,202 à la même date de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts à recevoir sur comptes de dépôt	-	3 289,860	-
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat (BTA)	4 789,726	-	-
Débiteurs divers	10 313,346	9 404,342	9 639,936
Total	<u>15 103,072</u>	<u>12 694,202</u>	<u>9 639,936</u>

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à D : 21.274,152 contre D : 43.684,440 au 31/03/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Gestionnaire	1 274,152	33 684,440	12 408,487
Dépositaire	<u>20 000,000</u>	<u>10 000,000</u>	<u>10 000,000</u>
Total	<u>21 274,152</u>	<u>43 684,440</u>	<u>22 408,487</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à D : 600.051,263 contre D : 377.852,376 au 31/03/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance du CMF	2 589,784	2 519,735	2 481,627
Dividendes à payer	579 177,901	344 703,036	582 551,177
Commissaire aux comptes	3 506,811	15 205,440	13 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529 *	823,529
Jetons de présence	13 346,873	13 883,011 *	9 800,000
Retenue à la source	299,360	52,909	734,615
TCL	307,005	365,027	756,542
Autres	-	299,689	2 400,000
Total	<u>600 051,263</u>	<u>377 852,376</u>	<u>612 547,490</u>

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2016, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015

Montant	28 428 498,819
Nombre de titres	276 965
Nombre d'actionnaires	508

Souscriptions réalisées

Montant	3 969 820,668
Nombre de titres émis	38 676
Nombre d'actionnaires nouveaux	31

Rachats effectués

Montant	(3 239 105,151)
Nombre de titres rachetés	(31 557)
Nombre d'actionnaires sortants	(32)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(659,938)
Régularisation des sommes non distribuables	(17,050)

Capital au 31-03-2016

Montant	29 158 537,348
Nombre de titres	284 084
Nombre d'actionnaires	507

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2016 à D : 279.838,118 contre D : 253.858,962 pour la même période de l'exercice 2015 se détaillant ainsi :

	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	Année 2015
<u>Revenus des obligations</u>	<u>271 136,968</u>	<u>245 692,238</u>	<u>991 186,374</u>
-Intérêts	271 136,968	245 692,238	991 186,374
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>8 701,150</u>	<u>8 166,724</u>	<u>33 120,020</u>
- Intérêts des BTA	8 701,150	8 166,724	33 120,020
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	-	<u>3 154,630</u>
-Dividendes	-	-	3 154,630
TOTAL	279 838,118	253 858,962	1 027 461,024

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2016 à D : 57.997,772 contre D : 48.112,563 pour la même période de l'exercice 2015, se détaillant ainsi :

	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	Année 2015
Intérêts des dépôts à vue	57 997,772	48 112,563	243 522,243
Intérêts des certificats de dépôts	-	-	25 091,610
Intérêts des pensions livrées	-	-	12 026,137
TOTAL	57 997,772	48 112,563	280 639,990

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 à D : 46.763,009 contre D : 43.684,440 pour la période allant du 01/01/2015 au 31/03/2015 et se détaillent ainsi :

	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	Année 2015
Rémunération du gestionnaire	36 763,009	33 684,440	139 441,082
Rémunération du dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
TOTAL	46 763,009	43 684,440	149 441,082

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 à D : 13.986,342 contre D : 14.233,225 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent ainsi :

	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	Année 2015
Redevance du CMF	7 352,334	6 736,619	27 887,277
Commissaire aux comptes	3 241,056	3 205,440	13 402,988
Rémunération Président du Conseil	1 058,823	1 058,823*	4 235,292
Jetons de présence	1 146,873	2 071,260	5 000,000
TCL	747,929	739,710	2 603,572
Autres	439,327	421,373*	1 091,715
TOTAL	13 986,342	14 233,225	54 220,844

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.